

ANNEE 2018

Délibération n°

20180011

SEANCE PUBLIQUE DU 12 AVRIL 2018

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 16 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents	:	13
Pouvoirs	:	4
Nombre de votants	:	17

Vote : 17 (dont 4 pouvoirs)
Pour : 17
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 6 avril 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Frédéric ETCHEGARAY, Michel GOÑY.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Valérie RÉCART, Brigitte ETCHEVERRY, Sophie DELETTRE, Marie-Dominique GAY.

Absent(s) excusé(s) : Mme Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), M. Philippe BIGOTEAU (pouvoir à M. KLISZ) Hugues BIGÉ (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Pierre SORHAITS (pouvoir à M. Michel GOÑY), Mme Dominique VIGIER, Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2017
dressé par le trésorier
~ Budget Annexe du Lotissement Ur Geldi ~**

Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion 2017, élaboré par Monsieur le Trésorier Principal d'Anglet Adour Océan pour le budget annexe du Lotissement Ur Geldi.

Pour 2017, les écritures du compte de gestion sont en tous points conformes aux écritures du compte administratif.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion du budget annexe du Lotissement Ur Geldi de Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2017.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le compte de gestion 2017 du budget annexe du
Lotissement Ur Geldi.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY.



Transmis à M. le sous-préfet de Bayonne,
Publié et rendu exécutoire le : 16/04/2018